



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHU

Question écrite n° 58617

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les inquiétudes exprimées par le collège des chirurgiens du CHU de Nancy, au sujet de la qualité de la formation et des soins chirurgicaux. Les représentants de cette profession constatent une désaffection croissante des jeunes chirurgiens pour les carrières universitaires et s'inquiètent de ses effets sur la qualité des soins et de la formation des futurs médecins. Associés au collectif Chirurgie hôpital France, ils souhaitent également obtenir auprès des instances dirigeantes une revalorisation des gardes et des astreintes, une adaptation de la spécificité chirurgicale au statut des praticiens hospitaliers ainsi qu'une meilleure coordination des différentes professions participant aux activités opératoires. Le collectif dénonce par ailleurs une réglementation excessive et une judiciarisation galopante. Elle souhaiterait donc savoir dans quelle mesure il entend répondre aux observations formulées par les représentants du collège des chirurgiens du CHU de Nancy.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58617

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1867